

Recherche

[Permis de conduire](#)

[Immatriculation](#)

[Services en ligne SAAQclac](#)

[Citoyens](#)

[Entreprises](#)

[Sécurité routière](#)

[Comportements et usagers](#)

[Véhicules et technologies](#)

[Espace recherche](#)

[Tarifs](#)

[Véhicules lourds](#)

[Victime d'accident](#)

[Matériel éducatif](#)

[Pour nous joindre](#)

[Documents et publications](#)

[Formulaires électroniques](#)

[Salle de presse](#)

[Foire aux questions](#)

[Qui sommes-nous?](#)

[Lois et règlements](#)

[Liens utiles](#)



Communiqués

Bilan routier de l'année 2012 - Amélioration du bilan pour une sixième année consécutive

Québec, le 24 avril 2013. – Le ministre des Transports et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreault, a divulgué cet après-midi les données du bilan routier de l'année 2012. Pour une sixième année consécutive, le nombre de personnes décédées dans un accident de la route a diminué.

Bien que l'on déplore toujours trop de victimes sur la route, le nombre de décès survenus en 2012 est de 436, soit 50 de moins qu'en 2011. Ce bilan est le meilleur des 65 dernières années. Il s'agit d'une diminution notable de 10,3 %. Comparativement à la moyenne de 2007 à 2011, le bilan des décès pour 2012 est en baisse de 18 %.

On dénombre aussi 1 966 blessés graves, soit une diminution de 2,8 % par rapport à 2011 et de 16,2 % en comparaison de la moyenne des cinq années précédentes.

Le nombre de blessés légers a aussi diminué; il est de 37 139 victimes en 2012. Cela représente une réduction de 5,8 % par rapport à 2011 et de 10,3 % comparativement à la moyenne de 2007 à 2011.

« Il ne fait plus aucun doute aujourd'hui que la sécurité routière constitue un enjeu de société. Je remercie d'ailleurs tous les Québécois qui ont à cœur leur propre sécurité et celle des autres et qui font preuve d'une plus grande vigilance dans leurs déplacements », a souligné, d'entrée de jeu, le ministre.

« L'amélioration du bilan routier nous incite à poursuivre nos actions et notre collaboration avec les nombreux partenaires de la Société. En 2013, nous continuerons à adopter des pratiques et des stratégies novatrices en nous attaquant, entre autres, au phénomène de la drogue au volant », a déclaré la présidente et chef de la direction de la Société de l'assurance automobile du Québec, Mme Nathalie Tremblay.

Moins de jeunes conducteurs impliqués dans des accidents

Le nombre de conducteurs de 16 à 24 ans impliqués dans des accidents pour 1 000 titulaires d'un permis de conduire est en constante diminution depuis les six dernières années. Bien que l'on dénombre 107 décès, comparativement à 100 en 2011, le bilan chez les jeunes est tout de même inférieur de 16,7 % à la moyenne des décès enregistrée de 2007 à 2011.

Port de la ceinture de sécurité

Le tiers des conducteurs et passagers d'automobile décédés ne portaient pas leur ceinture de sécurité. Pour diminuer cette dangereuse habitude, la Société a récemment renouvelé sa collaboration avec Opération Nez rouge afin de poursuivre le programme Bouclez-la!, une conférence interactive qui se déplace à la rencontre des jeunes et du grand public pour les sensibiliser à l'importance du port de la ceinture de sécurité.

Baisse marquée des décès chez les piétons

Le bilan des piétons s'est considérablement amélioré en 2012. Ils représentent à eux seuls près de la moitié des vies sauvées, avec 24 décès de moins que l'an dernier.

Bilan positif dans la majorité des régions

Onze régions sur dix-sept ont connu une diminution du nombre de décès par rapport à l'année dernière. Le nombre de décès a augmenté dans les six autres régions. La plus importante variation en nombre concerne la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, avec une baisse de 12 décès. Suivent les régions de la Capitale-Nationale et de l'Outaouais, où l'on note 11 décès de moins qu'en 2011.